

ACQUISITION DU MATÉRIEL DE SPORT ET DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET SOLAIRES AU PROFIT DE LA MAISON FAMILIALE RURALE BENI SNASSEN, À DOUAR OULED YAHYA, TAFOUGHALT, PROVINCE DE BERKANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 0410/COOP/2021

L'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social de la Préfecture et des Provinces de la Région de l'Oriental du Royaume en partenariat avec la Maison Familiale Rurale Beni Snassen, lance un appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition du matériel de sport et des équipements électriques et solaires au profit de la Maison Familiale Rurale Beni Snassen, à Douar Ouled Yahya, Tafoughalt, Province de Berkane, en deux lots :

- Lot 1 : Acquisition du matériel de sport ;
- Lot 2 : Acquisition des équipements électriques et solaires ;

Dans ce cadre, il sera procédé, **Jeudi 25 Novembre 2021 à 12 h**, dans la salle de réunion de l'Agence de l'Oriental, sise 13, rue Mohamed Abdou à Oujda, à l'ouverture des plis du présent appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'ordre du siège de l'Agence de l'Oriental (sis 13, rue Mohamed Abdou à Oujda). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- pour le lot 1 : **Neuf Mille Huit Cents Dirhams (9 800,00 Dh) ;**
- pour le lot 2 : **Quatre Mille Deux Cents Dirhams (4 200,00 Dh).**

L'estimation des coûts des prestations est de :

- pour le lot 1 : **Six Cent Quarante-huit Mille Huit Cent Soixante-seize Dirhams Toutes Taxes Comprises (648 876,00 Dh TTC) ;**
- pour le lot 2 : **Deux Cent Soixante-dix-sept Mille Quatre Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises (277 440,00 Dh TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental.

Les concurrents peuvent :

- envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse sus-indiquée ;
- déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'ordre ;
- remettre leurs plis au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- envoyer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.

Le Règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental peut être téléchargé à partir du site portail de l'Agence de l'Oriental : www.oriental.ma

